

- Règlement du Marché aux Puces de Vevey -

Chères et chers exposant-e-s, veuillez observer les points suivants :

- Les personnes habitant Vevey et alentours (30 km) peuvent demander une inscription. Les enfants accompagnés d'un adulte sont autorisés à tenir un stand.

- L'inscription est payante à valeur de CHF 5.- par stand et par marché. Dans le cas où une personne inscrite ne se présente pas et n'annonce pas son absence 1-2 jours à l'avance, **cette somme lui sera réclamée pour une prochaine nouvelle inscription** (soit 2 x CHF 5.-).

- L'inscription doit être renouvelée d'un marché pour le suivant (par message téléphonique ou à préciser lors du check in). **Seule notre confirmation d'inscription est valable pour exposer.**

- Les inscriptions sont valables de 7h à 17h (**arrivée entre 7h et 8h maximum et pas de départ avant 16h**). Si vous ne pouvez exposer la journée entière, laissez la place à quelqu'un d'autre.

- Les placements se feront selon l'ordre d'arrivée et les disponibilités sur place. La surface à disposition est de 3mx3m, indiquée par les organisatrices. Seule la place est mise à disposition (pas de table, chaises, auvent...).

- Par égard pour nos voisins de la place, **ne déballez pas vos affaires avant d'avoir été placé et surtout PAS avant 7h du matin !** Faites-le en toute tranquillité, c'est indispensable pour entretenir la bonne ambiance de notre quartier.

- Il s'agit d'un marché aux puces. Nous n'acceptons ni marchandises professionnelles (« fin de série », déstockages), ni petit artisanat, ni productions alimentaires. Les participants déclarent vendre leurs propres objets.

La vente de boissons alcoolisées et d'armes est formellement interdite.

- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement propre et libre, et débarrasseront leurs déchets dans les moloks de la place Robin. Leurs invendus et infrastructures seront également retirés par leurs propres moyens.

- Un parking est mis gratuitement à disposition des exposants pour toute la journée.

- L'A.P.E.Ro. décline toute responsabilité en cas de dégâts ou de vol.

Le marché a lieu par tous les temps. DE GRÂCE, NE NOUS TÉLÉPHONEZ PAS POUR SAVOIR QUEL TEMPS IL VA FAIRE ! C'est vous qui décidez en cas de météo douteuse (pluie et/ou neige).

Nous vous rappelons que l'organisation de ce marché est faite de manière volontaire, merci d'en prendre note ;-)

Veuillez trouver ci-dessous, les dates des Marchés aux Puces de l'année 2023 :

4 mars _____	5 août _____
1 ^{er} avril _____	2 septembre _____
6 mai _____	7 octobre _____
3 juin _____	4 novembre _____
1 ^{er} juillet _____	2 décembre : à confirmer

Merci pour votre fidélité et n'hésitez pas à faire un peu de publicité autour de vous :-)

L'A.P.E.Ro, Céline et Nathalie

Seul moyen de contact, le téléphone : **076/544.52.45**

Votre NOM, Prénom :

Adresse :

N° de Natel : WhatsApp : oui **OU** non

E-Mail :

Modèle véhicule : N° d'immatriculation :

Date :

Signature :